



Département du Finistère
Commune de Trégarantec - 29260
Tel : 02 98 83 61 65
mairie.tregarantec@wanadoo.fr

Nombre de conseillers en exercice : 15	L'an 2024 le 8 octobre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Trégarantec, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur Yann TOUDIC, Maire, après avoir été convoqué conformément à l'article L. 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
Étaient présent.e.s : 10 Nombre de procurations : 2	Yann TOUDIC Maire, Magali CORRE 1ère adjointe, Maryse LOAEC 2ème adjointe, Yann ALANOU 3ème adjoint, Yohann COEFFEUR, , Gabriel VEIGA-FERNANDES, Sandra CAM, Xavier ROUDAUT, Romuald BOIVIN, Maryline BOUCHER
Absents excusés : 2	Charles-Henri DEBONNAIRE (procuration à Yann TOUDIC) Anne BERROU (procuration à Magali CORRE)
Absents non excusés : 3	Pierre MAUDIRE, Marion SALOU, Samuel HENRY
Secrétaire de séance	Yohann COEFFEUR
Délibération n°2024-32 Approbation devis Elagage « Duo des Cimes »	

Monsieur le Maire présente un devis demandé à l'entreprise DUO DES CIMES spécialiste arboristes/grimpeurs située 10 rue Branly à Plabennec.

A l'appui de photographie prises à Kermorin, monsieur le Maire explique aux élus la nécessité de faire procéder à un élagage des arbres.

Le devis n°00005321 en date du 18 juin 2024 prévoit :

- Recépage des noisetiers situés à gauche du chemin le long des fruitiers
- Abattage du frêne cassé par la tempête
- Remontée de couronne et reprise des branches cassées sur les arbres restants (chênes et frênes) de façon à apporter de la lumière aux fruitiers.
- Broyage des branches sur place

Il est précisé que le bois sera laissé sur place en longueur et qu'il sera procédé à un nettoyage de fin de chantier.

Montant HT des travaux	3 100 euros
Montant TTC	3 720 euros

Monsieur le Maire soumet au vote le devis présenté.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
À l'unanimité des membres présent.e.s

AUTORISE le Maire à signer le devis présenté et documents relatifs à ce dossier
PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'année 2024

A TREGARANTEC, le 17 octobre 2024

Yann TOUDIC

Maire